

BGer 7B 561/2025 vom 1. Juli 2025

Bundesgericht, 2025-07-01, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_7B_561_2025

FR: TF 7B 561/2025 du 1 juillet 2025

IT: TF 7B 561/2025 del 1 luglio 2025

Regeste

Séquestre (irrecevabilité du recours en matière pénale) | Procédure pénale

Erwägungen

E. 1.1

Le recours contre une décision doit être déposé devant le Tribunal fédéral dans les 30 jours qui suivent la notification de l'expédition complète (art. 100 al. 1 LTF). Les délais dont le début dépend d'une communication ou de la survenance d'un événement courent dès le lendemain de celles-ci (art. 44 al. 1 LTF). Si le dernier jour du délai est un samedi, un dimanche ou un jour férié selon le droit fédéral ou cantonal, le délai expire le premier jour ouvrable qui suit (art. 45 al. 1 LTF). Les mémoires doivent être remis au plus tard le dernier jour du délai, soit au Tribunal fédéral soit, à l'attention de ce dernier, à La Poste suisse ou à une représentation diplomatique ou consulaire suisse (art. 48 al. 1 LTF).

E. 1.2

En l'espèce, l'arrêt attaqué a été notifié à la recourante le 20 mai 2025. Le délai de recours est ainsi arrivé à échéance le 19 juin 2025. Le fait que ce jour-là était un jour férié (Fête-Dieu) dans le canton de domicile de la recourante (U._____) n'y change rien. En effet, lorsque, comme en l'espèce, la partie élit domicile auprès de son mandataire, le droit cantonal déterminant est celui du domicile de ce dernier (cf. art. 45 al. 2 LTF ; ATF 98 V 62 ; arrêts 4A_434/2023 du 5 septembre 2024 consid. 1.1; 5A_599/2016 du 21 novembre 2016; FRÉSARD, in : Commentaire de la LTF, 3e éd., 2022, n° 10 ad art. 45 LTF , avec les citations). Or l'avocat de la recourante exerce son activité dans le canton de Vaud, où le jeudi 19 juin 2025 n'était pas férié. Daté du 20 juin 2025 et remis à la Poste ce jour-là, le recours se révèle dès lors tardif. Il est, partant, irrecevable.

E. 2

Au vu de ce qui précède, l'irrecevabilité du recours s'avère manifeste. Elle doit être constatée dans la procédure simplifiée prévue par l' art. 108 al. 1 let. a LTF . Il convient exceptionnellement de statuer sans frais (art. 65 al. 2 et 66 al. 1 LTF).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.